

**DECRET N° 2000-558 DU 16 NOVEMBRE 2000**

Portant approbation des états financiers  
du Centre national d'essais et de recherches  
des travaux publics (CNERTP) pour  
l'exercice clos au 31 décembre 1999.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- VU la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la loi n° 88-005 du 26 avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des entreprises publiques et semi-publiques ;
- VU la proclamation le 1er avril 1996 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
- VU le Décret n° 99-309 du 22 juin 1999 portant composition du gouvernement ;
- VU le Décret n° 96-617 du 31 décembre 1996 portant attributions, organisation et fonctionnement du ministère des Travaux publics et des transports ;
- Vu le Décret n° 99-514 du 02 novembre 1999 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Finances et de l'Economie ;
- VU le Décret n° 83-455 du 23 décembre 1983 portant approbation des Statuts du Centre national d'essais et de recherches des Travaux publics (C.N.E.R.T.P.) ;
- Sur rapport conjoint du Ministre des Travaux publics et des transports et du Ministre des Finances et de l'Economie ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 25 octobre 2000,

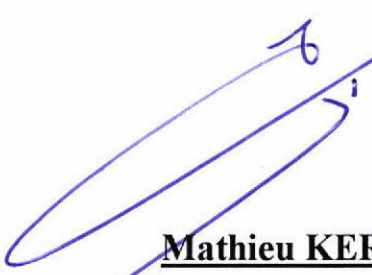
## DECRETE :

**Article 1er.** – Sont approuvés les états financiers du Centre national d'essais et de recherches des travaux publics (C.N.E.R.T.P.) pour l'exercice clos au 31 décembre 1999, tels qu'ils figurent en annexe à ce décret.

**Article 2.-** Le présent décret sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 16 novembre 2000

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

  
**Mathieu KEREKOU.-**

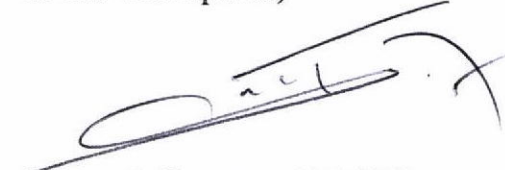
Le Ministre d'Etat, Chargé de la Coordination  
de l'Action Gouvernementale, du Plan, du  
Développement et de la Promotion de l'Emploi,

  
**Bruno AMOUSSOU.-**

Le Ministre des Finances  
et de l'Economie,

  
**Abdoulaye BIO-TCHANE.-**

Le Ministre des Travaux Publics  
et des Transports,

  
**Joseph Sourou ATTIN.-**

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PDPE 4 MTPT  
4 MFE 4 AUTRES MINISTERES 16 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGDDI-  
DGID 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-  
FASJEP-ENA 3 JO 1.-